

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MAI 2018

Etaient présents : Mme RETOURNARD, M. VIALLETEL M. REAL, Mme CAUNOIS, Mme SANDALO, ARNOULT, M. THOMAS, ROUSSELIN, BERHAUT.

Etaient absents excusés : Mme KOLB procuration à M. VIALLETEL, Mme CHRISTOPHE procuration à Mme SANDALO, Mme JANIN, procuration à Mme RETOURNARD, Mme VOGUET procuration à Mme CAUNOIS, M. RABY, procuration à M. THOMAS. M. PONSOT.

**Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire
le jeudi 31 mai 2018 à 19h00
dans les locaux de la Mairie à CHOIGNES**

ORDRE DU JOUR

- 1) Décision modificative : budget assainissement ;
- 2) SEGILOG : renouvellement de contrat ;
- 3) Choix de l'entreprise pour le suivi des travaux de la rue du chemin de fer ;

- 4) Subventions aux associations ;
- 5) Vente parcelle section ZK n°269 sise rue du coteau aux chèvres à CHOIGNES ;
- 6) Protection des données.

Points divers

- DIA : section ZK parcelle n°207 sise 10 Auguste Descharmes à CHOIGNES ;
- DIA : sections ZK parcelle n°91 sise 1bis av des Hautes Charrières et ZD n° 173 sise « sur le vieux moulin » à CHOIGNES ;
- Eclairage public au Pâquis Haut et Pâquis bas ;
- Enquête publique rue du chemin de fer ;
- Fête Napoléonienne : appel aux volontaires ;
- ENEDIS : état des lieux.

19h00 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : **Madame Marie-Dominique CAUNOIS** est nommée secrétaire à l'**unanimité**.

Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté à l'**unanimité**.

Madame le Maire propose de reporter deux sujets inscrits à l'ordre du jour, les subventions aux associations et la vente de la parcelle ZK n° 269 et de déplacer la « Protection des données en « points divers ».

Le Conseil accepte à l'**unanimité**.

20180501 - Budget assainissement : décision modificative n°1

Le chapitre 20 (immobilisations incorporelles) a besoin d'être abondé afin d'assurer l'ensemble des dépenses prévues. Il convient de faire les transferts suivants :

A ajouter en dépenses d'investissement chapitre 20

Article 2031 (frais d'études) + 15 000,00 €

A retirer en dépenses d'investissement au chapitre 21

Article 2158 (autres) - 15 000,00 €

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve la décision modificative au budget assainissement.

19h11 : arrivée de M. Frédéric BERHAUT.

20180502 – SEGILOG : reconduction du contrat

Le contrat SEGILOG arrive à échéance. Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, donne pouvoir à Madame le Maire pour signer sa reconduction. Il prendra effet à la date du 1^{er} août 2018 pour une durée de trois ans.

20180503 – Choix de l'entreprise pour le suivi des travaux de la rue du chemin de fer à CHOIGNES

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, décide d'attribuer au cabinet EURO INFRA le suivi des travaux de la rue du chemin de fer pour un montant, toutes suggestions comprises, de :

- 5 165,58 € HT domaine public,
- 2 636,81 € HT domaine privé,
- 1 600,00 € HT de missions complémentaires.

POINTS DIVERS

Dans le cadre de sa délégation de signature à propos des **déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**, Madame le Maire informe l'assemblée qu'aucune préemption n'a été faite sur les biens immobiliers suivants :

- section ZK parcelle n°207 sise 10 Auguste Descharmes à CHOIGNES ;
- section ZK parcelle n°91 sise 1bis av des Hautes Charrières et section ZD n° 173 sise « sur le vieux moulin » à CHOIGNES ;
- section ZA parcelles n° 215-218-223-226-227 sises 23 rue de Chaumont à CHOIGNES.

Eclairage public au Paquis Haut et Paquis Bas

Dans la continuité du changement des lampadaires en led, les travaux, conduits par le SDED52, commenceront en septembre.

Un état des lieux a été réalisé avec ENEDIS suite à l'enfouissement des lignes aériennes rue du Château : rue Edith Bourlon de Rouvre, coteau Saint Michel, place du Tilleul.

Le **PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)** va bientôt démarrer et son élaboration va durer environ deux à trois ans. Ce PLUI succèdera au PLU de la commune. Des modifications au présent PLU peuvent être demandées mais elles devront être réalisées avant l'élaboration du PLUI.

Travaux rue du Chemin de fer

L'enquête publique se poursuit : deux réunions ont déjà eu lieu. La dernière permanence se déroulera le 6 juin de 15h00 à 17h00.

L'appel **d'offre concernant les travaux d'assainissement rue du chemin de fer** sera lancée le 2 juin jusqu'au 22 juin à 12h00. Les travaux sont prévus pour le 2^{ème} semestre 2018.

Travaux rue de Chamarandes à CHOIGNES

Suite à la visite des services du SDAT (service départemental d'assistance technique), le marché sera lancé le 15 juin. Les travaux sont prévus en septembre/octobre 2018 sur environ 45 ml.

Pour information : profitant de ces travaux, la conduite d'eau potable sera renouvelée. Ces travaux seront inclus dans le marché.

Travaux rue les Vergers

La réfection des trottoirs en bicouche ainsi que les enrobés à chaud débiteront fin juin avec l'entreprise COLAS.

Travaux de voirie :

- **rue du coteau Saint Michel** : du lundi 4 au mercredi 6 juin : la rue sera fermée : les agents du Conseil départemental vont **réparer le caniveau** au niveau du pont du chemin de fer ;
- **rue du Château** : du mardi 5 au jeudi 7 juin : pose des coussins berlinois, déplacement du panneau d'entrée de village, changement du panneau STOP marquage au sol et pose des panneaux 30 km/h (rue du Foulon, rue Saint Vallier, coteau Saint Michel et en sortant du pont de l'écluse) ;
- un emplacement pour le **radar pédagogique** sera installé au Paquis Haut. ;
- les **fourreaux France TELECOM**, posés sur le pont de CHAMARANDES vers la cour de l'ancienne école seront enfouis, avant la fin d'année, dans la cour et une goulotte sera installée.

La parole est donnée à M. BERHAUT : « il est impératif de trouver des solutions pour **l'entretien des espaces verts et le fleurissement** de la commune. Sans l'utilisation de produits phytosanitaires, nous devons réfléchir sur la façon de désherber en préventif, revoir les durées d'intervention, ... ». Un long débat s'en suit sur : le désherbage, la tonte, l'installation des fleurs, la taille des arbres, ... La commission voirie, environnement et urbanisme sera convoquée rapidement pour réfléchir à ces problématiques.

M. VIALLETEL informe l'assemblée que **deux arbres ont été abattus** à Rozian Sud. Deux places de parking seront ainsi créées.

Appel aux volontaires

Le comité des fêtes en partenariat avec la mairie organisent un week-end napoléonien les 22 et 23 septembre 2018. Nous avons besoin de bonnes volontés pour :

- mettre en place le blocage de la rue de Chamarandes,
- monter les stands,
- tenir le stand restauration-buvette et autres,
- après la manifestation, rangement de tout le matériel.

Nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la mairie.

Madame le Maire annonce qu'une règle européenne concernant la **protection des données (Règlement Général sur la Protection des données)** devait être mise en place à partir du 25 mai 2018. Sont concernées les entreprises, les associations et les collectivités. Un délégué devra être nommé à la protection des données. Il aura pour mission d'informer, de conseiller, de contrôler, de veiller au respect des règlements... Vu l'importance du travail à réaliser, l'échéance a été repoussée. Après renseignements auprès de l'Agglomération de Chaumont, le centre de gestion Haute-Marne pourrait nommer un délégué départemental qui chapeauterait la mise en place et l'application de cette règle européenne. Un long débat s'en suit sur les différents moyens de protéger les données...

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 21h35

Prochaines réunions de Conseil Municipal
le jeudi 28 juin à 19h30 et le jeudi 12 juillet à 19h30

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Bernadette RETOURNARD

